

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 08 DÉCEMBRE 2016

Présents : MM. BERNOS, MORA, LEES, Mme COIG, CASAUX-BIC, CASABONNE, Mme ARTIGAU, Mme SAGE, TEULADE, Mme VOELTZEL, IDOÏPE, Mme JAUBERT-BATAILLE, LABORDE, KELLER, SOUMET, AURISSET, Mme HIRSCHINGER, OXIBAR, Mme MENE-SAFRANE, Mme FOIX, LACRAMPE, Mme DEL PIANTA, ADAM, Mme BONNET, DALL'ACQUA, Mme POTIN, Mme ETCHENIQUE, LABARTHE, UTHURRY, Mme GASTON, GAILLAT, Mme GIRAUDON, BAREILLE, Mme MIQUEU, TERUEL, Mme MIRANDE

Pouvoirs :

Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
Cédric LAPRUN	à	Aimé SOUMET
Françoise BESSONNEAU	à	Bernard AURISSET
Hervé LUCBEREILH	à	Daniel LACRAMPE
Gérard ROSENTHAL	à	Aracéli ETCHENIQUE
Denise MICHAUT	à	Dominique FOIX
Valérie SARTOLOU	à	Michel ADAM

Suppléants : Danielle PARIS suppléante de Michel BARRERE-MAZOUAT

Excusés : Gérard LEPRETRE, Rosine CARDON, Pierre SERENA, Didier CASTERES, Christophe GUERY

RAPPORT N° 161208-06-FIN-



BUDGET GENERAL : REGULARISATION D'ECRITURE

M. LACRAMPE indique qu'au vu des difficultés financières du Camping-Gîtes du stade d'Oloron en 2015, suite au décès de son gérant, il est proposé de faire une remise gracieuse de la somme de 1 822.17 € relative à des entrées Piscine non réglées.

Ainsi, il convient d'annuler le titre n° 435 de 2015 qui se traduira par une opération d'écriture au compte 673.

Les crédits nécessaires seront inscrits au Budget (Décision modificative n° 3).

Ouï cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **ANNULE** le titre n°435 (2015) d'un montant de 1 822.17€.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, le dit jour 08 décembre 2016

Suivent les signatures

Affiché le 19.12.16



Le Président



Daniel LACRAMPE

